

CELLES • Journée de l'arbre

Les cornouillers ne sont pas arrivés

La déception et l'amertume se lisaient sur les visages des amateurs de jardinage venus nombreux à la maison de l'entité de Celles.



La Maison de l'entité est restée désespérément vide! Pas la moindre branche d'arbre!

CE 766189

MALGRÉ l'annonce faite par l'administration communale, la distribution des 2 000 arbres n'a pu avoir lieu. Tout était pourtant en place pour accueillir la population celloise : les guides composteurs d'Ipalle avec leurs dépliants, la bibliothèque et sa présentation de livres et guides spécialisés en la matière, les ouvriers et employés communaux réquisitionnés pour l'occasion, les édiles présents en nombres... Mais pas la moindre branche d'arbres à l'horizon. Alors que les autres entités avaient reçu les plants de cornouiller et des autres espèces, Celles ne fut pas livrée en temps et en heure. L'échevin des Travaux s'affairait à passer de nombreux coups de téléphone pour connaître les raisons de cette encombrante affaire.

Pourtant lundi, tout semblait avoir correctement débuté : un employé commu-

nal s'était rendu dans les bureaux de la Région wallonne afin d'obtenir les affiches et les informations nécessaires sur les différentes espèces d'arbres livrées. Affiches qui furent placées dans toute l'entité. Les 2 000 boutures devaient être livrées ce jeudi. Ne voyant toujours pas de camion arriver en soirée, un contact téléphonique fut pris avec le Centre de la



Malgré de nombreux coups de téléphone, il fut impossible d'obtenir les raisons pour lesquelles les arbres ne furent pas distribués ce samedi.

J.-M.D.

Division de la Nature et des Forêts. On promet alors l'arrivée du transporteur le lendemain, vendredi. À 16 h, force fut de constater que rien ne fut livré. Un mince espoir régnait encore ce samedi matin, mais il fut vite remplacé par la déception. On se souviendra que lors d'un conseil communal, on avait évoqué la semaine de l'arbre. L'opposition avait alors interpellé la majorité pour demander si les autorités communales avaient l'intention d'introduire un dossier auprès de la Région wallonne afin de bénéficier de cette distribution. Les réponses un peu hasardeuses et incomplètes de la majorité ne parvinrent pas à convaincre et le conseiller cdH, Jean Delestrain ne put obtenir une copie du dossier, qui, selon les dires du bourgmestre Daniel Lefebvre, avait pourtant déjà été rédigé. Le document fut cependant introduit dans les temps auprès du ministre Lutgen. En effet, quand on visite le site internet officiel de la Région wallonne, on peut y lire la liste des lieux de distributions et la maison de l'entité celloise y figure bien. Alors que sont devenus les 2 000 plants? Mystère et boules de gomme? Se sont-ils retrouvés dans une autre entité? N'ont-ils jamais été préparés? Il n'en fallait pas plus pour soulever pas mal de suspicions parmi les autorités communales. Mais malheureusement, cette opération manquée aura un coût. Financier d'abord : heures supplémentaires du personnel communal mais également un coût relationnel vis-à-vis de la population qui ne comprenait pas et manquait visiblement d'informations.

La distribution des arbres, s'ils sont livrés entre-temps, a donc été postposée au samedi 2 décembre entre 9 h et 13 h.

IFAPME Centre de FORMATION PME & Tpe

FOCLAM - TOURNAI
IFAPME - Région Wallonne

INDEPENDANTS ET PME... Nouvelles Formations

L'analyse transactionnelle au secours de votre efficacité quotidienne?

Pour augmenter votre capacité à communiquer efficacement, l'analyse transactionnelle propose des grilles de lecture des comportements et des outils faciles d'accès et d'utilisation. Ils vous permettront de comprendre plus facilement la position de l'autre dans sa communication, de réussir, avec un minimum d'énergie, à établir des relations constructives tant dans les contextes professionnels que privés.

Trois heures ludiques pour partir à la découverte de soi, des autres et de ce qui se joue entre...
Lundi 04/12/06 de 18h30 à 21h30

Employer des ouvriers étrangers?

- Que faire pour occuper un ressortissant étranger?
- Que faire pour occuper un travailleur étranger en tant qu'intérimaire?
- Comment vérifier si un sous-traitant étranger et/ou qui occupe un travailleur étranger est bien en ordre ou voir si la situation est douteuse?
- Quels documents demander et contrôler?

Vendredi 12/01/07 de 13h30 à 17h30

Installateur gaz propane habilité : Label de qualité!

Formation continue NBN D51-006 « Installations mineures alimentées en butane ou propane commercial en phase gazeuse à une pression maximale de service de 5 bar et placement des appareils d'utilisation - dispositions générales » (7 h. de formation + 1 h. d'évaluation). Formation obligatoire pour obtenir le Label!

Mardi 05/12/06 de 18h00 à 22h00

Des indépendants... Grâce aux « Ateliers-Formations », vous (ou votre personnel) pourrez suivre ces formations à un coût intégralement remboursé par la Région Wallonne! N'hésitez pas... Venez nous rencontrer...

Info? Informations? Comment s'inscrire?
Foclam asbl - Centre de Formation PME & Tpe www.foclam.be
132, rue Guillaume Charlier 7500 Tournai Tél: 069/89 11 11 Fax: 069/89 11 12 foclam@ifapme.be

EN BREF

TOURNAI

Séminaire de philosophie

La Régionale de Tournai de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente organise un cycle (3 séances) de formation en philosophie.

Les séances s'adressent à toutes les personnes désirant s'initier ou poursuivre une réflexion philosophique.

Le programme est axé sur le thème suivant : « Identité et Métissage culturel ».

Les séances sont présentées par Buata Malela, spécialiste des littératures africaines et antillaises francophones.

Rendez-vous rue des Clairisses, 13 à Tournai; 29 novembre - 13 décembre; de 18 à 20h; P.A.F. : Le cycle (3 séances) : 17,50€; par séance : 6€. €

Informations et inscriptions avant le 13 novembre : par téléphone au 069/84 72 03 (Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente)

Ath et sa région

ATH • Conseil communal

En attendant la nouvelle mandature

Comme ailleurs, une page s'est tournée pour plusieurs échevins ou conseillers à Ath avec la dernière réunion de la mandature, une réunion de transition.

MALGRÉ la présence à l'ordre du jour des comptes 2004 revus et modifiés, ou encore des modifications budgétaires 2006, la réunion de samedi matin a revêtu l'aspect d'une séance de transition avant le début officiel, lundi prochain, de la nouvelle mandature.

Les comptes 2004 sont donc repassés devant le Conseil (après avoir été approuvés le 11 juillet 2005). D'après les informations fournies par le député-bourgmestre, des ajustements ont dû être opérés notamment suite au drame de Ghislenghien, avec des interventions de la Ville.

Laurent Postiau (Forum/cdH) s'est étonné de cette situation et a dit attendre les comptes 2005. Il a également suggéré de relancer une commission « finances ».

« À la lecture des chiffres comparés du 11 juillet 2005 et ceux d'aujourd'hui, il n'y a pas que les promesses non tenues de vous allouer des subsides pour subvenir aux coûts des décisions prises par le Collège après la catastrophe, il y a aussi d'autres éléments majeurs qui n'étaient pas présents en juillet 2005 » a noté José Pettiaux (MR) en citant quelques postes.



La plupart des mandataires sortants (ceux qui n'étaient plus candidats notamment) sont ici rassemblés auprès des membres du Collège échevinal.

CE 766268

Le même José Pettiaux, rejoint par Laurence Nasdrovsky (Forum/MSAD), a pointé, dans le volet des modifications budgétaires, une majoration sensible (54 000 €, soit presque 25 %) de l'enveloppe pour les carburants. Cette augmentation est due d'un côté à la hausse des prix, et d'un autre côté à un incident survenu au niveau d'une citerne communale (fuite).

La nouvelle revue communale

Laurence Nasdrovsky a en-

core épinglé les frais de publication d'une brochure « communale » dont deux numéros sont sortis de presse à quelques jours d'intervalle pour les mois de septembre et d'octobre, peu avant le 8 octobre.

« Pour quelles raisons avoir décidé de lancer la publication de cette nouvelle revue alors que la Vie Athoise aurait très bien pu relayer les informations y contenues? » a interrogé la socialiste démocrate. « Ne pensez-vous pas que la publication de cette nouvelle re-

vue communale en période électorale puisse sembler suspecte à plus d'un citoyen? De plus est-ce éthiquement acceptable de faire financer une revue communale en période électorale par des sponsors qui figurent parmi les fournisseurs de la Ville? »

« Et puisque nous abordons les publications communales, nous avons reçu récemment le dernier numéro de la Vie Athoise et nous constatons que vous n'avez pas tenu compte de l'avis émis par la Commis-

sion nationale permanente du Pacte culturel en date du 18 septembre 2006. »

Pour Bruno Van Grootenbrulle, « il n'y a rien de suspect ». « On finira par croire qu'en période électorale le bourgmestre ne pourra plus respirer et dialoguer avec la population... Je ne considère pas qu'il y a eu abus ou un comportement suspect. »

En ce qui concerne « La Vie athoise », le bourgmestre a indiqué que quelques dispositions nouvelles seront prises lors de la prochaine mandature.

La conseillère de « Forum » a encore épinglé quelques variations pour divers postes, comme pour les « fêtes & cérémonies » (de 12 000 à

24 000 €) ou les traitements de personnel temporaire. Pour le bourgmestre, la majorité s'explique par une augmentation d'événements ponctuels comme des « anniversaires » dans le premier cas, par des circonstances bien déterminées dans le deuxième cas.

Enfin notons encore une question de Léon Gosselain (« Une Autre Gauche ») à propos de l'étude en cours sur les éventuelles pollutions dans la cité, en lien notamment avec les métaux lourds. Bruno Van Grootenbrulle a indiqué que l'étude se poursuit, mais que le premier volet relatif aux sols n'aurait pas mis en évidence de pollutions.

F.H.

Jean-Pierre Dupont : « Je conclus ! »

Parmi les conseillers et échevins assistant samedi à leur dernière séance de conseil communal, figurait Jean-Pierre Dupont, échevin de l'Enseignement et mandataire depuis trente ans. Il a pris congé de l'assemblée avec une bonne prescription, celle d'une médication à base d'humour. « En arrivant ici, José Pettiaux faisait allusion à "La Dernière Séance" d'Eddy Mitchell. Mais je pense plutôt à une réplique de Michel Blanc dans "Les Bronzés font du ski", lorsqu'il dit "je pense que je vais conclure". Eh bien, non! Moi, je dis : "je conclus". J'ai toujours eu la chance d'avoir des rapports courtois et harmonieux avec les uns et les autres, même empreints d'une certaine sympathie. Je peux quitter le Conseil sereinement et c'est d'ailleurs le vœu que je formule pour la prochaine mandature : qu'elle soit sereine. Moi, je déborde encore d'énergie. Je vous dis non pas "adieu", mais un tout petit "au revoir"... »

Bruno Van Grootenbrulle a salué les autres mandataires sortants, comme Michel Delbecque, Victor Herpelinck, Christian Van Helleputte, Léon Gosselain, Roland Foucart, France Vandamme, Catherine Dufraignes, Arlette Vermeir et Isabelle Papegay. Certains pourraient d'ailleurs revenir à terme au sein de l'assemblée soit en étant à nouveau candidats en 2012, soit parce qu'ils sont suppléants pour le début de la nouvelle mandature.

VITE DIT

Philippe Chevalier à la présidence d'Ipalle

Dans le volet des intercommunales, l'occasion a été donnée de rappeler que c'est Philippe Chevalier qui présidera Ipalle jusqu'en juin. Samedi, il a fourni quelques précisions pratiques sur quelques sujets, notamment la construction de la station d'épuration d'Attre dans le cadre de la lutte contre la pollution de la Dendre. « Cette station était déjà prévue et les études sont réalisées... »

Petites communes

À propos de la réforme des intercommunales, le député-bourgmestre a noté qu'à son sens, il serait opportun de prévoir à un niveau ou un autre la possibilité pour les petites communes de pouvoir s'exprimer.

IMSTAM

José Pettiaux (MR) s'est abstenu par rapport à la volonté de désaffilier le CPAS de l'intercommunale IMSTAM. Le conseiller libéral redoute une limitation du pluralisme de l'offre en matière de soins à domicile.

65 appartements à la rue des Matelots

Soixante-cinq appartements vont être érigés dans le cadre d'un projet immobilier à la rue des Matelots. La CCAT a donné son feu vert à condition d'augmenter l'offre en matière de stationnement.